

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté **portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 6 février 2006 instituant une commission administrative paritaire compétente pour le corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Arrête :

Article 1^{er}

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Titulaires

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent Belleguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur François Goussé, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Sylvestre Chagnard, inspecteur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Nadia Denarie-Burban, cheffe du département paye et gestion à l'Office national des forêts ;
- Madame Graziella Daverio, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Madame Valérie Kleefstra, cheffe du service emploi, évolution et compétences à l'Agence de services et de paiement ;
- Madame Stéphanie Louchez, cheffe du bureau pilotage des emplois du programme "sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation".

Suppléants

- Madame Nadine Richard-Pejus, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Guillaume Duchesne, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Monsieur Martial Pineau, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Monsieur Marc Joumier, chef du bureau du pilotage de la rémunération ;
- Monsieur Nicolas Calame, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Madame Stéphanie Rouveron, directrice des ressources humaines à l'Agence de services et de paiement ;
- Monsieur Pierre Scandola, chef du bureau du pilotage budgétaire du programme 206 "sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation".

B - Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Ingénieurs hors classe

- Madame Fabienne Clerc (FO) ;
- Monsieur Gilles Van Peteghem (CFDT CGC CFTC).

Ingénieurs divisionnaires

- Monsieur Xavier Simon (FO) ;
- Madame Hélène Duchemin (CFDT CGC CFTC) ;
- Monsieur Alain Steux (UNSA).

Ingénieurs de classe normale

- Monsieur Sébastien Hesse (FSU CGT Sud) ;
- Madame Sandrine Figuière (FO) ;
- Madame Gaëlle Dordain (UNSA).

Suppléants

Ingénieurs hors classe

- Monsieur Jean-Pierre Chaput (FO) ;
- Monsieur Maurice Chalayer (CFDT CGC CFTC).

Ingénieurs divisionnaires

- Madame Christine Chevalier (FO) ;
- Madame Géraldine Ruscassier (CFDT CGC CFTC) ;
- Madame Anne Jacod (UNSA).

Ingénieurs de classe normale

- Monsieur Stéphane Laulaigne (FSU CGT Sud) ;
- Monsieur Yves Louis (FO) ;
- Monsieur Jérôme Chaur (UNSA).

Article 2

L'arrêté du 7 septembre 2021 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 21 septembre 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur de la gestion
des carrières et de la rémunération


Guillaume Duchesne